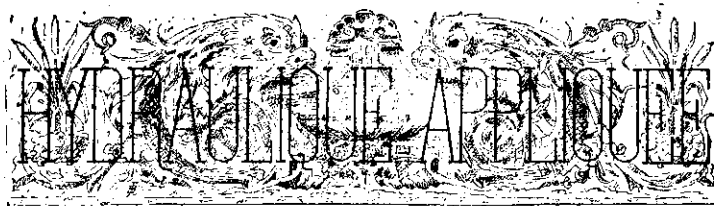


LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

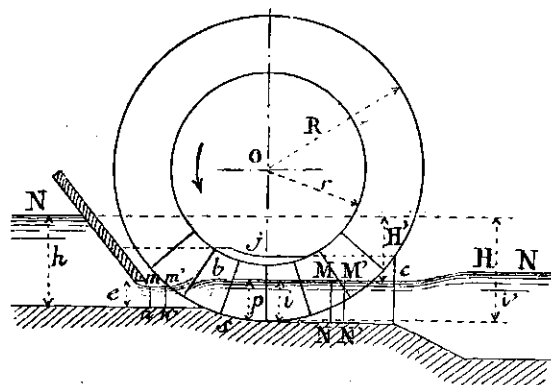
ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



LES RÉCEPTEURS HYDRAULIQUES

— SUITE —

Roue en dessous à aubes planes. — Les aubes de cette roue sont dirigées vers le centre, il n'y a ni contre-aube ni fongaille, ni joues latérales, la roue tournant entre deux bajoyers j . En outre, celle-ci est emboîtée dans un coursier circulaire S , sur un arc un peu plus grand que le pas de l'aubage.



La vanne qui termine le canal d'amenée est inclinée de 45 degrés environ sur l'horizon, de telle sorte que la partie inférieure soit aussi rapprochée que possible de la jante de la roue.

L'eau s'écoule donc sous la levée de la vanne e , puis glisse sur un radier légèrement incliné, pour pénétrer dans la roue sans perte de vitesse. Cette vitesse v , due à la hauteur de la tête d'eau h , serait en effet réduite par suite du frottement sur le radier, si cette perte n'était pas compensée par la légère chute provenant de l'inclinaison légère donnée à cette partie du radier.

L'eau s'élève dans l'aube à une certaine hauteur p , qui est sensiblement égale à l'immersion i dans le bief d'aval.

Grâce à l'emboîtement de la roue dans la partie circulaire du coursier, on évite toute communication directe entre l'amont et l'aval, pendant tout le parcours correspondant au travail de l'aubage, c'est-à-dire jusqu'à ce que la palette de l'aube considérée soit parvenue dans la position verticale.

Le coursier circulaire est prolongé par un radier légèrement incliné, pour conserver à l'eau la vitesse v qu'elle a en quittant la roue. A la suite de ce radier et au point où se terminent les bajoyers, le canal de fuite s'approfondit brusquement, de manière à créer un ressaut superficiel, qui fait remonter l'eau de la hauteur $(i-i')$, au niveau N' du bief d'aval.

Pour évaluer le travail recueilli par cette roue, nous remarquons que la quantité P d'eau qui traverse le moteur par seconde, est animée d'une vitesse V à son passage dans la section mn et ne possède plus que la vitesse réduite v dans la section MN située au delà.

Il en résulte que la variation de la quantité de mouvement de la

masse d'eau $\frac{P}{g}$, entre les deux sections considérées est, et pendant une seconde, sera :

$$\frac{P}{g} \times (V - v)$$

Nous savons que cette variation est égale à la somme des impulsions des forces horizontales qui sollicitent la masse d'eau précitée.

La force de la pesanteur étant verticale ne coopère en rien au mouvement horizontal de la masse liquide; nous n'avons donc à considérer que la différence des pressions hydrostatiques dans les sections mn et MN , d'une part, et la résultante F des réactions des aubes de la roue sur le prisme liquide d'écoulement.

Si nous désignons par S et S' les sections de ce prisme en mn et MN , par y et y' les profondeurs du courant dans ces sections, et par d le poids spécifique de l'eau, la différence des pressions hydrostatiques sera donnée par l'expression :

$$\frac{d}{2} (yS - y'S')$$

Nous aurons donc en écrivant la loi connue, entre la variation de la quantité de mouvement et l'impulsion des forces agissantes pendant l'unité de temps :

$$\frac{P}{g} (V - v) = F - \frac{d}{2} (yS - y'S')$$

le signe $(-)$ résultant de ce que la parenthèse $(yS - y'S')$ est négative puisque $y'S'$ est nécessairement plus grand yS .

On tire de cette expression :

$$F = \frac{P}{g} \times (V - v) + \frac{d}{2} \times (yS - y'S')$$

Or la force F est précisément la résultante des forces horizontales qui s'exercent sur la roue; on obtiendra donc la puissance recueillie en multipliant cette force par la vitesse v et l'on aura :

$$Fv = \frac{Pv}{g} \times (V - v) + \frac{dv}{2} \times (yS - y'S')$$

Et si l'on remarque que le poids d'eau passant par seconde dans chaque section est constant, c'est-à-dire que l'on a :

$$P = d.S.V = dS'v = yV = y'v$$

On trouve, en se servant de ces relations, que la formule ci-dessus devient :

$$Fv = Tv = \frac{Pv}{g} \times (V - v) + \frac{Py}{2} \times \left(\frac{v}{V} - \frac{V}{v} \right)$$

Comme V est plus grand que v , on voit que la quantité $\left(\frac{v}{V} - \frac{V}{v} \right)$ est toujours négative et que le second terme du second membre est par suite soustractif.

On a, comme dans tous cas analogues, de la vanne à tête d'eau :

$$y = 0,8 e$$

et :

$$V = \sqrt{2g(h - 0,8 e)}$$

L'expérience a démontré que le maximum du travail utile Tu a lieu lorsque le rapport de la vitesse de la roue à la vitesse d'admission de l'eau, $\frac{v}{V} = 0,40$.

La puissance brute de la chute étant égale à $P \times H$, c'est-à-dire au poids P d'eau qui s'écoule à la seconde par la différence H des niveaux d'amont et d'aval, le rendement théorique serait $\frac{T_u}{P \times H}$.

Pour avoir le rendement pratique, il faut multiplier cette expression par un coefficient de réduction de 0,85 à 0,90, ce qui donne finalement un rendement réel de 0,35 environ.

On voit, d'autre part, qu'en utilisant une partie de la puissance vive de l'eau pour produire un ressaut superficiel, on détermine une dénivellation ($i' - i$) telle que la chute H en est augmentée d'autant et devient :

$$H' = H + (i' - i).$$

Le travail recueilli par le récepteur est donc en réalité 0,35 PH' , au lieu de 0,35 PH seulement.

La levée e de la vanne peut varier de 0^m20 minimum à 0^m50 dans le cas extrême des crues les plus fortes.

Le débit q , par mètre de longueur et par seconde, est :

$$q = m \times e \times v = m \cdot e \times \sqrt{2g(h - 0,8e)},$$

le coefficient de contraction m pouvant varier de 0,74 à 0,80, suivant que l'inclinaison de la vanne sur l'horizontale passe elle-même de 70 à 45 degrés.

Si nous désignons par l la largeur de la roue et de la vanne, et par Q le débit total par seconde, lequel est nécessairement connu, nous déterminerons cette largeur l par la relation :

$$l = \frac{Q}{q}$$

Le diamètre des roues en dessous est compris entre 3^m50 et 7 mètres, suivant la hauteur de chute.

La vitesse V étant donnée par la formule :

$$V = \sqrt{2g(h - 0,8e)}$$

v se déduira de la relation précédemment indiquée :

$$\frac{v}{V} = 0,40$$

ou :

$$v = 0,40 V$$

ou plus généralement de l'égalité :

$$yV = y'v$$

d'où :

$$v = \frac{y}{y'} V$$

Quant à la hauteur $y' = i = p$, elle dépend du coefficient de remplissage des aubes et, par suite, de la position du bord inférieur de la vanne. Ce coefficient varie de $\frac{2}{3}$ à $\frac{4}{5}$.

La vitesse de rotation, ou le nombre de tours par minute sera donné, comme toujours, par la relation :

$$N = \frac{60 \times v}{2 \pi R}$$

Le nombre N et l'espacement E des aubes sont donnés par les formules empiriques :

$$N = 12 R$$

et :

$$E = \frac{2 \pi R}{N} = \frac{\pi}{6} = 0^m52$$

En pratique, cet espacement peut varier sans inconvénient de 0^m50 à 0^m60.

Nous avons dit que par l'artifice du ressaut superficiel, on peut récupérer la moitié environ de la hauteur de chute $h' = \frac{v^2}{2g}$ due à la vitesse v de l'eau, au sortir de la roue. Si nous admettons une

hauteur génératrice de la vitesse V égale à 1 mètre, nous aurons :

$$V = \sqrt{2g \times 1 \text{ mètre}} = 4^m43$$

et :

$$v = 0,40 = V 1^m77$$

d'où :

$$\frac{v^2}{2g} = 0,16$$

et :

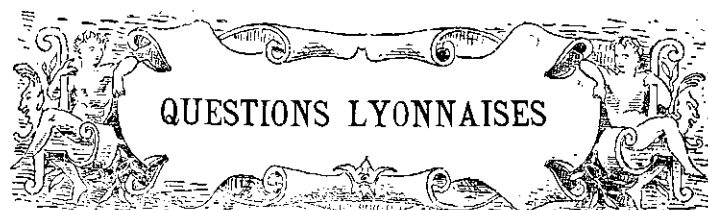
$$\frac{1}{2} \left(\frac{v^2}{2g} \right) = 0,08$$

On voit que, dans ce cas, le ressaut superficiel augmenterait de 8 pour 100 le rendement de la roue.

La roue en dessous, est une roue à grande vitesse, son débit est donc relativement élevé et ses dimensions restreintes ; sa construction et son installation sont très simples ; elle est donc économique à ces divers points de vue. Mais son rendement est faible et bien inférieur à celui de la roue de côté ; elle ne permet donc pas une bonne utilisation de la chute et elle ne convient que dans le cas d'installations simples, pour actionner des outils à grande vitesse et lorsqu'on dispose d'un excédent de force hydraulique.

(A suivre.)

DYNAMIDOR.



LE NOUVEAU RÉSEAU DE TRAMWAYS

La Municipalité vient de publier le résultat de l'enquête relative au projet d'établissement du réseau complémentaire de tramways, réseau dit de la « rive gauche ».

On sait qu'il s'agit de six lignes nouvelles, savoir :

Ligne n° 1. — De la Quarantaine à la gare des Brotteaux. — Quai Fulchiron, pont Tilsitt, quai et place des Célestins, rue des Archers, rue de la République, rue du Président-Carnot, pont et cours Lafayette, boulevard des Brotteaux.

Ligne n° 2. — De la gare Saint-Paul au cimetière de la Guillotière. — Place Saint-Paul, rue Nouvelle, place du Petit-Change, quai Saint-Antoine, rue Grenette, rue Centrale, rue Gasparin, place Bellecour, rue de la Charité, rue Sainte-Hélène, place Grolier, pont de l'Université, rue Bouchardy, rue de la Madeleine, avenue des Ponts.

Ligne n° 3. — Du parc de la Tête-d'Or à Perrache. — Boulevard du Nord, rue Garibaldi, rue Servient, rue Boileau, rue Neuve-de-la-Villardière, rue Garibaldi, place de la Croix, rue Projetée, rue Bouchardy, pont de l'Université, quai de la Charité, cours du Midi.

Ligne n° 4. — Du parc de la Tête-d'Or à la Colombière. — Rue Duquesne, quai de l'Est, quai des Brotteaux, quai de la Guillotière, quai de la Vitriolerie, chemin vicinal n° 4 de la Vitriolerie.

Ligne n° 5. — De la gare des Brotteaux au cimetière de la Guillotière. — Boulevard des Brotteaux, boulevard de la Part-Dieu, boulevard des Hirondelles, avenue des Ponts-du-Midi.

Ligne n° 6. — Du parc (porte Tête-d'Or) à la Colombière. — Boulevard du Nord, rue Garibaldi, rue Servient, avenue de Saxe et avenue de Saxe prolongée.

La Compagnie lyonnaise des tramways a seule protesté, d'une façon générale, contre l'établissement intégral de ce réseau, dont les lignes, dit-elle, feront pour la plupart double emploi avec les siennes. La Commission d'enquête a été d'avis de ne pas s'arrêter

à cette protestation, pas plus qu'à celle d'un habitant qui réclamait la mise en adjudication des lignes empruntant les grandes artères et l'interdiction de la pénétration à l'extérieur de la ville des lignes de banlieue.

La Chambre de commerce, consultée au sujet de ce projet, conformément aux termes du décret du 18 mai 1881, a fait des remarques fort judicieuses dont nous parlerons plus loin.

En ce qui concerne les observations particulières à chaque ligne, voici ce qui a été relevé pour chacune d'elles :

Ligne n° 1. — Un habitant demande que le tracé emprunte les quais d'Occident et Tilsitt au lieu du quai Fulchiron.

La Commission décide que ce changement est inutile, la ligne de Perrache à la Croix-Rousse devant emprunter la rue Vaubecour, puis le quai Tilsitt, en attendant que la rue du Plat ait été élargie.

On a appelé l'attention de la Commission sur les inconvénients que créerait le passage de la ligne dans les rues d'Égypte et Célestins, sur la place des Célestins, dans la rue des Archers et sur la place de la République.

Ligne n° 2. — La Commission a reçu une pétition d'habitants de la rue Grenette, protestant contre l'emprunt de cette rue par le tramway, ainsi qu'une protestation de l'Administration des Hospices contre le passage dans la rue de la Charité, en raison de la faible largeur de cette rue aux abords de l'Hospice.

Deux membres de la Commission contestent l'utilité de cette ligne la gare Saint-Paul étant déjà reliée à la Guillotière par deux lignes, et le centre de la Ville l'étant aussi au cimetière de la Guillotière par la Compagnie lyonnaise de tramways ; ils ajoutent que la circulation sera rendue très dangereuse dans la rue Grenette, notamment au tournant de la rue Centrale.

Ligne n° 3. — *Du parc de la Tête-d'Or à Perrache.* — Pas d'observations.

Ligne n° 4. — *Du parc de la Tête-d'Or à la Colombière.* — L'enquête n'a soulevé qu'une protestation émanant d'un propriétaire, place de l'Helvétie, contre l'établissement de cette ligne. Les autres observations sont relatives à des questions d'exploitation.

Ligne n° 5. — *De la gare des Brotteaux au cimetière de la Guillotière.*

Ligne n° 6. — *Du parc (porte Tête-d'Or) à l'avenue de Saxe prolongée.* — Pas d'observations importantes.

La Commission se résume en émettant un avis favorable à l'établissement des lignes n° 3, 4, 5 et 6 et en exprimant le vœu que l'Administration soumette à l'étude de la Commission mixte du Conseil municipal et du Conseil général le tracé des lignes n° 1 et 2 et l'opportunité de leur établissement.

L'avis de la Chambre de commerce a été nettement défavorable au projet qui lui paraît ne pas répondre aux véritables besoins de la population lyonnaise.

Elle pense que, sur les six lignes du réseau, deux seulement répondraient à un intérêt réel, mais à la condition toutefois de modifier leur tracé ; ce sont les lignes n° 1 et n° 4. Les autres ne feraient qu'amener un dangereux encombrement dans les principales voies publiques de la ville sans aucune utilité, les lignes existantes desservant d'une façon suffisante la plupart des quartiers que le projet de la « rive gauche » doit relier à titre complémentaire.

Pour la ligne n° 1, voici le changement qu'elle propose : l'origine du parcours serait à reporter à l'extrémité de la rue Tête-d'Or et le tracé suivrait ladite rue sur presque toute sa longueur pour suivre ensuite la rue nouvelle, déjà ouverte partiellement, entre l'avenue de Saxe et le pont des Facultés et rejoindre la Quarantaine par le pont d'Ainay. — Quant à la ligne n° 4, dont elle reconnaît la grande utilité, la Chambre pense que le tramway devrait avoir son point de départ sur le quai du Rhône, immédiatement à l'entrée du Parc, et qu'il devrait suivre les quais sur tout son parcours, jusqu'au chemin vicinal n° 45.

Elle ajoute qu'il serait bon d'examiner s'il ne serait pas préférable, dans l'intérêt général, au lieu de créer un réseau nouveau, d'imposer à l'une des Compagnies de tramways actuellement existantes la construction desdites lignes n° 1 et n° 4, les seules qu'elle reconnaisse utiles.

Sans partager complètement l'avis de la Chambre de commerce, trouvant avec quelque apparence de raison que le réseau actuel de nos lignes de tramways est loin d'être suffisamment complet, surtout en ce qui concerne les lignes suburbaines, nous approuvons sa manière de voir à propos des modifications à apporter aux deux lignes précitées.

Mais si nous désirons voir compléter nos moyens de transports, nous convenons que parmi les six lignes du réseau de la « rive gauche », deux au moins pourraient être supprimées, les numéros 2 et 6, un changement de tracé dans les autres pouvant desservir suffisamment les quartiers qu'elles étaient appelées à traverser.

En revanche, il serait utile de compléter au plus tôt notre réseau de tramways suburbains et de prolonger les lignes existantes le plus loin possible. Un judicieux tracé de ces nouvelles voies de pénétration déjà prévues permettrait de remplacer avantageusement les parcours supprimés du réseau urbain de la « rive gauche ».

De plus, nous signalerons tout particulièrement l'urgence de l'établissement du nouveau tramway devant relier les Charpennes et Villeurbanne à Montchat, Saint-Fons, Vénissieux et prolongements. On sait que ces agglomérations ont des intérêts communs et font presque entièrement partie du même canton ; une seule justice de paix est commune à une grande étendue de territoire et, actuellement, les relations directes entre ces communes sont impossibles, il faut faire un grand détour par Lyon.

Ne serait-il pas possible de créer une ligne suburbaine de pénétration partant, par exemple, de la place Tolozan pour suivre le pont Morand, le quai de l'Est, l'une des rues parallèles au cours Vitton, le boulevard du Nord, le cours Vitton prolongé, la rue Neuve-des-Charpennes, le chemin Sautin, la place de Villeurbanne, la rue de la Gare, le chemin de grande communication de Villeurbanne à Vénissieux par Bron, et de Vénissieux à Feyzin et Saint-Symphorien-d'Ozon ?

Cette ligne serait, en somme, une grande ceinture aboutissant au cœur de Lyon, sans risque d'encombrement, et en croisant la plupart des lignes actuelles avec lesquelles elles pourraient correspondre. Il nous semble que cette proposition serait à étudier sérieusement.

Quoi qu'il en soit, le Maire de Lyon a proposé au Conseil d'accepter purement et simplement le projet des six lignes urbaines de la rive gauche en passant outre à toutes les observations.

SINÉD.

L'ENTRETIEN DU PAVAGE EN BOIS

Les essais de pavage en bois tentés à Lyon n'ont pas donné — nous avons eu maintes fois à le constater — les résultats les plus satisfaisants. Les quelques voies qui en ont été pourvues sont soumises à de très fréquentes réparations. La réfection du pont Lafayette en bois de karri sur la solidité duquel on fondait de grandes espérances au moment de l'adoption de cette espèce, en 1898, a donné beaucoup de mécomptes.

Très fréquemment, au grand dam de la circulation, on en répare quelque parcelle avec une sage lenteur, et, peu après, le transit des véhicules a de nouveau disloqué la partie trop promptement livrée à la circulation.

On remédierait grandement à cet inconvénient en consolidant la surface de roulage au moyen de sable répandu en couche mince que le passage des voitures fait pénétrer dans le bois, dont l'extérieur se trouve ainsi durci sans que le sol perde l'élasticité et la douceur reconnues à ce mode de construction des chaussées. Cet

« arrosage sec » reproduit de temps en temps est un excellent mode d'entretien. Néanmoins, il ne peut, bien entendu, préserver d'une usure absolue. Ainsi à Paris l'entretien des chaussées en bois bien compris n'évite cependant pas complètement des réparations partielles. C'est ainsi que, ces jours derniers, des machines fonctionnaient, en plein air, rue Meyerbeer, pour la réfection des pavés en bois.

Ces machines comportent des meules, actionnées par l'électricité amenée du secteur par des fils portatifs, et sur lesquelles on passe les pavés détériorés, jusqu'à parfait équarrissage. Aussitôt que la face déformée du pavé a repris son ancienne régularité, sous l'action de la meule à laquelle une petite dynamo fournit une très vive rotation, le « remouleur de pavés » passe le bloc au paveur qui le met en place. Ces machines, qui ont figuré l'année dernière à l'Exposition, y avaient excité une vive curiosité.

On obtient ainsi une célérité de travail, nécessaire avec l'intensité de la circulation parisienne, mais dont nous sommes ici loin de compte.

CARNUTENSIS.

Congrès des Peintres en Bâtiments

Samedi 28 septembre s'est ouvert, à la Bourse du travail de Lyon, le Congrès national des peintres en bâtiments.

De nombreux délégués étaient présents, venus de tous les points de la France. Les villes de Paris, Marseille, Bordeaux, Nantes, Lille, Toulouse, Saint Etienne, Grenoble, Rennes, Boulogne, Chartres, Lyon, etc. étaient représentées.

Ce Congrès avait en réalité une certaine importance, puisqu'un de ses principaux objets était la discussion de la question vitale de la suppression des substances toxiques et notamment du blanc de céruse, qui fait tant de victimes parmi les travailleurs.

La première séance a été présidée par le délégué de Rennes, ayant pour assesseurs deux de ses camarades de Paris et Lyon. Elle a été consacrée à l'approbation du rapport du Comité fédéral, à la vérification des pouvoirs et à l'adoption du règlement du Congrès.

A la séance du soir, le Congrès a adopté un vœu relatif au délai-congé, et chargé la Fédération de faire les demandes nécessaires à cet égard.

En ce qui concerne la question de la sécurité des ouvriers sur les échafaudages, le délégué des peintres de Paris prouve, par une statistique, que par la faute de certains entrepreneurs qui emploient de mauvais échafaudages il y a une moyenne de six ouvriers tués par semaine. L'Assemblée décide de mener une campagne énergique pour arriver à faire infliger une punition sévère à ceux des entrepreneurs capables d'une telle négligence.

Il semble néanmoins que les risques professionnels auxquels sont soumis les patrons par la loi du 9 avril 1898 doivent être pour eux un stimulant suffisant à s'assurer de la solidité de leur matériel et puisse restreindre à l'avenir les accidents de cette nature.

La question du blanc de céruse a été mise à l'ordre du jour des séances du lundi.

La discussion a porté surtout sur la suppression possible des matières toxiques dans l'industrie, et notamment du blanc de céruse, qui fait de nombreuses victimes parmi les peintres et les membres de professions similaires.

M. Craissac, délégué de Paris, a expliqué que le blanc de céruse pouvait être remplacé par le blanc de zinc, contre lequel cependant de nombreux entrepreneurs se sont élevés.

La suite de la discussion a été consacrée à l'étude du projet de loi sur les retraites ouvrières et sur l'utilité de la grève générale.

De cet exposé, il résulte que, successivement, les peintres ont vu leur si juste cause embrassée par les hommes de science, tels MM. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris; le

professeur Laborde, de l'Académie de médecine; le regretté docteur Napias, ancien directeur de l'Assistance publique, etc., etc., puis par des hommes politiques appartenant à toutes les opinions; les architectes, les patrons et une foule de philanthropes et d'hommes de bien.

Depuis le commencement de la campagne, on peut dire que les peintres n'ont connu que des victoires; ils ont démontré à quels résultats précieux peuvent prétendre les organisations syndicales qui ont su déterminer leurs revendications d'une façon précise et qui en poursuivent la réalisation avec une sage ténacité.

Le compte rendu fourni au Congrès établit que 150 ouvriers peintres meurent annuellement empoisonnés par le blanc de céruse, alors que 5 à 600 deviennent fous ou irrémédiablement infirmes. En outre, sur 120 grossesses de femmes d'ouvriers peintres, il y a 82 avortements, 15 mort-nés et 12 naissances avant terme.

Il rapporte la condamnation du poison par le Conseil supérieur d'hygiène de France, puis par la Commission d'hygiène industrielle.

Au sujet des arrêtés pris par les maires de France, qui au nombre de plus de neuf cents, ont interdit le blanc de céruse pour l'exécution des travaux communaux, il rend hommage à M. Augagneur, maire de Lyon, qui sut le premier appliquer cette mesure humanitaire et détermina le mouvement presque unanime des autres municipalités.

Après un compte rendu succinct des débats qui eurent lieu à la Chambre des députés et des divers incidents de la campagne, la discussion s'engage sur des moyens à employer pour la faire aboutir dans le plus bref délai. L'étude de cette question a employé presque toute la journée des congressistes.

A la fin de la séance de l'après-midi, on s'est occupé de reviser quelques articles de la Fédération nationale des peintres, puis de la gestion du journal corporatif *l'Ouvrier peintre*.

Avant de se séparer, les délégués ont décidé de tenir leur prochain Congrès à Bourges.

Le soir, à neuf heures, a eu lieu à la Bourse du travail, une réunion publique organisée par le Congrès.

Les délégués Robert et Craissac ont donné connaissance à l'assistance des résultats du Congrès, et ont engagé les auditeurs à les soutenir dans leur lutte contre le blanc de céruse.

Cette réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour approuvant les décisions des congressistes et les encourageant dans leurs efforts pour arriver à la suppression de l'emploi des matières toxiques.

Congrès des Charpentiers

Le mois dernier, s'est également tenu à Lyon le Congrès national des ouvriers charpentiers.

Bordeaux, Toulouse, le Havre, Roanne, Marseille, Saint-Etienne, Lyon, Paris, Cholet, Angers, Tours s'étaient fait représenter.

Parmi les questions qui ont été traitées, il faut signaler la formation d'une Fédération nationale des ouvriers charpentiers de France et des colonies, en vue de grouper tous les syndicats de la corporation. Des statuts ont été élaborés. Dans ces statuts figure la question du *viaticum* ou secours de route, finalement approuvée et qui sera mise en application à partir de l'année prochaine.

Le siège de la Fédération est fixé à Paris, et le prochain Congrès aura lieu, autant que possible, à la date et dans la ville où se tiendra le prochain Congrès de la Confédération.

Des circulaires vont être rédigées par les soins du Comité fédéral et envoyées à tous les syndicats de la corporation.

Le syndicat des ouvriers charpentiers de Paris, Bourse du travail, est chargé de centraliser toutes les demandes de renseignements.

LE COMMERCE DES BOIS

PONTARLIER — Dernièrement a eu lieu à Pontarlier la vente des coupes de bois des forêts domaniales et communales de l'arrondissement de Pontarlier.

Les affiches comprenaient, tant pour l'inspection que pour la Chefferie, 163 articles, qui tous ont été adjugés, à l'exception d'un seul, de faible importance, qui a été retiré à la somme de 400 francs, sur la demande de la commune propriétaire.

Les 162 articles vendus consistaient en une coupe de taillis et 161 coupes de futaies.

Ces dernières renfermant 44.553 mètres cubes grume, ont été vendus (charges comprises) 1.009.269 francs.

En déduisant de ces derniers nombres, d'une part, le volume du houpier et d'autre part sa valeur, on obtient comme prix moyen du mètre cube de bois d'œuvre 24 fr. 12.

Les prix composant cette moyenne présentent entre eux des différences assez considérables; ainsi, telle coupe a dépassé 31 francs par mètre cube, tandis que tel autre n'a trouvé preneur qu'à 11 fr. le mètre cube.

L'an dernier, le prix moyen avait été de 24 francs. En résumé, les cours n'ont pas subi de changement appréciable.

LE MARCHÉ SIDÉRURGIQUE FRANÇAIS

Après la baisse persistante de ces mois passés, on espérait pour octobre une reprise des cours; c'est, au contraire, une véritable débâcle qui s'est produite.

Certains établissements sont descendus de fr. 14,50 pour les fers franco Paris; il est même question de pourparlers engagés à des prix plus réduits encore. Les consommateurs, en ce moment, achètent facilement à fr. 15,50 les fers marchands et à fr. 17,50 les planchers. Les rails, grâce au syndicat, sont assez bien tenus: les gros rails sont à fr. 16, les rails de 20 kilogrammes à fr. 16,50, et les rails légers à fr. 18,50.

Dans les Ardennes, les fers ordinaires valent fr. 15 pour les petites quantités, les aciers laminés oscillent entre fr. 15,50 et fr. 16; pour les fers de 1^{re}, de 2^e et 3^e catégories, l'on pratique respectivement les prix de fr. 20, 18,50 et 17, lorsqu'il s'agit de commandes assez rondes; les larges plats se vendent en moyenne à fr. 20 les 100 kilogrammes.

Le Centre reste sans changement, les rares ordres qui parviennent sont rapidement exécutés, et ne tardent pas à laisser disparaître toute trace d'activité.

Dans la région du N.-E., la situation reste exactement la même.

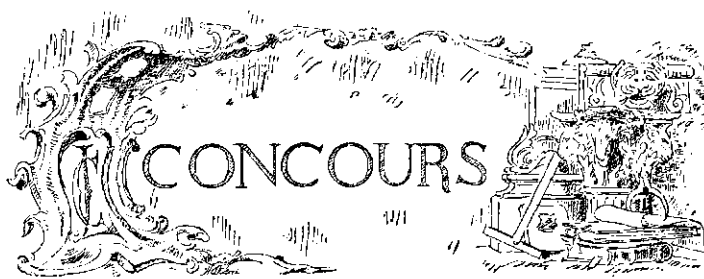
TRAVAUX DU P.-L.-M.

Gares de Rive-de-Gier et Givors. — Halles à marchandises. — M. Moser, ingénieur chargé du 12^e arrondissement de la voie à Lyon, va procéder dès que possible à la mise en adjudication des travaux relatifs à la mise en état des halles à marchandises des gares de Rive-de-Gier et de Givors.

Ces travaux, qui sont évalués à 24.000 francs, comportent: la maçonnerie relative au remplacement des bordures en bois par des bordures en pierre et la remise en état des murs des deux gares précitées; le remplacement des pièces de charpente et des portes, sur cour, en mauvais état, dans les mêmes halles que ci-dessus; enfin, la réfection de la couverture en zinc de la halle à marchandises de la gare de Rive-de-Gier.

Ligne de Bourg à Besançon. — Agrandissement de la gare de Lons-le-Sauvage en vue de l'arrivée de la ligne de Saint-Jean-de-Losne.

Ces travaux qui sont évalués, d'après le détail estimatif joint au projet, à la somme 546.000 francs, seront exécutés sous les ordres de M. Rascol, ingénieur de la Compagnie chargé du 7^e arrondissement de la voie, à Lyon, 10, cours du Midi.



SOCIÉTÉ ACADEMIQUE D'ARCHITECTURE

La remise du concours aux divers prix d'art décoratif et d'art industriel qu'elle distribue chaque année, doit avoir lieu, au plus tard, le 6 novembre prochain, au siège de la Société, transféré depuis cette année dans les locaux du Petit Collège.

Les candidats pourront se procurer les programmes:

1^o Chez M. Porte, vice-président de la Société, rue Paul-Chevalard, 27;

2^o Chez M. Chomel, secrétaire général, quai de Retz, 10.

CHAMBÉRY

COUVERTURE DE LA LEYSSE

La ville de Chambéry met au concours la construction de la couverture de la rivière de la Leysse dans la traversée de la ville de Chambéry, sur une longueur d'environ 140 mètres et sur une largeur moyenne de 16 m. 30. Ce travail pourra être constitué soit par une charpente métallique, soit par un ouvrage en sidérociment.

Les concurrents pourront prendre connaissance des pièces du concours au secrétariat de la mairie de Chambéry.

Les pièces des concurrents devront être adressées, avant le 15 décembre 1901, à M. le maire de la ville de Chambéry.

ALBI

MARCHÉ COUVERT

Le programme du concours et ses annexes seront adressés à tout constructeur ou entrepreneur qui en fera la demande à la mairie d'Albi avant le 15 novembre prochain.

L'entreprise comprend la construction complète du marché, qui doit être livré prêt à l'exploitation dans le délai d'un an, après l'ordre de commencer les travaux.

Les concurrents ont la liberté du choix des matériaux, mais la dépense forfaitaire totale ne devra pas excéder 180.000 francs, y compris le mobilier du marché, qui doit contenir au moins 150 boutiques au rez-de-chaussée, et 20 réserves de marchandises et 20 boutiques au sous-sol.

Chaque concurrent pourra présenter plusieurs projets, mais chaque projet devra former un dossier complet, comprenant: le bordereau des pièces, des dessins d'ensemble au 1/50, des dessins de détail; un détail estimatif; un engagement de versement de cautionnement de 9000 francs.

Les projets devront être déposés au plus tard le 31 décembre 1901 ou remis à la poste à cette date.

Le jury chargé d'examiner les projets se réunira dans la première quinzaine de janvier 1902. Il comprend: MM. le maire d'Albi, président; Tavera, ingénieur des ponts et chaussées du Tarn; Juppont, ingénieur-conseil de la ville; Curvalle, architecte de la ville de Toulouse; Demur, architecte du département du Tarn; Lacroux, architecte de la ville d'Albi, et MM. Autigeon, Chipoulet et Durand, membres du Conseil municipal.

Ce jury devra remettre sa décision avant le 3 janvier 1902.

Le projet n° 1 sera chargé de l'exécution du marché, le projet n° 2 aura droit à une prime de 1200 francs, le projet n° 3 à une prime de 800 francs. Ces projets appartiendront à la ville.

Les projets non primés seront tenus à la disposition de leurs auteurs jusqu'au 31 mars 1902; passé ce délai, ils seront la propriété de la ville, s'ils n'ont pas été réclamés.

Pour le classement, le jury sera guidé non seulement par le prix, mais par l'aspect architectural, le délai d'exécution, la solidité, les conditions d'agencement, etc., mais il ne classera que les projets satisfaisant d'après lui aux conditions du programme.

MADRID

La municipalité de Madrid ouvre un concours pour la fourniture d'un appareil pouvant s'adapter aux tramways électriques et destiné à empêcher les nombreux accidents causés par ce genre de véhicules. Un prix de 2.000 pesetas sera attribué à l'inventeur de l'appareil reconnu le meilleur.

Les conditions du concours ont été publiées dans la *Gazette de Madrid* du 7 octobre, que les intéressés peuvent consulter à l'Office national du Commerce extérieur.

TOURING-CLUB (Résultats)

Le but de ce concours organisé par le syndicat d'initiative de Clermont-Ferrand et de l'Auvergne, sous le patronage du Touring-Club, était d'élever, dans les régions montagneuses de l'Auvergne, un hôtel installé selon les préceptes de l'hygiène moderne, ainsi que nous l'avons rappelé dans notre numéro du 16 septembre dernier. Les récompenses suivantes ont été décernées.

1^{er} prix : 600 francs et une médaille de vermeil : MM. DEMARS et VALLADE, architectes à Paris ;

2^e prix : 400 francs et une médaille d'argent, M. GOZIER, architecte à Paris ;

3^e prix : 200 francs et une médaille de bronze : M. RAPIN, architecte à Paris ;

4^e prix : médaille de bronze : M. BRUNO-PELISSIER, architecte à Paris ;

Mentions honorables ex-æquo : MM. Robert CHAULAT, architecte à Lyon, et M. Louis JARRIER, architecte à Clermont-Ferrand.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

Le Comité d'admission de la Société lyonnaise des Beaux-Arts s'est réuni le 7 courant au siège social pour y reprendre le cours de ses travaux, suspendus par les vacances, et procéder aux préparatifs de sa quinzième exposition.

Le Comité a dû pourvoir tout d'abord à l'élection de quatre de ses membres artistes, en remplacement de quatre démissionnaires; le choix des membres présents s'est porté d'un commun accord sur les quatre artistes suivants : MM. CHOMEL, architecte ; BARDEY, peintre-décorateur ; Alexandre PONCET, graveur en médailles, et RIDET, peintre paysagiste. Le Comité se trouve donc ainsi définitivement constitué pour l'exercice 1901-1902.

Sur la proposition de ses présidents, le Comité fixe au *vendredi 28 février 1902* l'ouverture officielle du Salon.

C'est, comme les années précédentes, sur la place Bellecour que s'édifiera le pavillon des Beaux-Arts.

Nous avons de bonnes raisons de croire que cette quinzième manifestation artistique ne le cédera en rien comme éclat à ses devancières, bien au contraire; l'innovation tentée l'an dernier, c'est-à-dire la création d'une **Section d'art décoratif**, qui répondait à un réel besoin, ayant, de l'avis unanime, donné un excellent résultat, le Comité n'a pas hésité à décider le maintien de cette section; il en donne avis d'ores et déjà à la si nombreuse et si intéressante phalange des artistes décorateurs de toute classe, de Lyon et de l'extérieur, qui ne manqueront pas de répondre à son appel par le nombre et la qualité de leurs envois.



AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Commission de revision des séries de prix de la Ville de Lyon. — En raison des changements survenus parmi les membres du Conseil municipal, des démissions données par divers membres de la Commission ou d'autres causes, la composition de la Commission de revision des séries de prix de la Ville vient d'être établie ainsi qu'il suit, par un arrêté du Maire du 5 courant :

MM. BIZET, conseiller municipal, adjoint à la mairie du I^{er} arrondissement.

BRUNARD, conseiller municipal, adjoint à la mairie du III^e arrondissement.

CADET, conseiller municipal, adjoint à la mairie du VI^e arrondissement.

CHEVROT, conseiller municipal.

DUCHAMP, géomètre-vérificateur, rue Bât-d'Argent.

DURET, architecte divisionnaire de la Ville.

J. FESSETAUD, entrepreneur de maçonnerie.

FOURNIER, président du Conseil des Prud'hommes, rue de la Martinière, 7.

GAGNEUX, rue Magenta, 56.

GARCIN, rue Childebert, 50.

JACQUET, conseiller municipal.

MARQUIS, entrepreneur de menuiserie, rue de l'Humilité, 8.

MENUT, conseiller municipal.

PASCALON, architecte, rue du Garet, 14-16.

PERCHERANCIER, tailleur de pierres, rue de Marseille, 42.

TARNAUD, entrepreneur de maçonnerie, rue de la Claire, 28.

La Commission désignera elle-même son Président et son Secrétaire.

Syndicat professionnel des Entrepreneurs de travaux publics de France. — MM. les membres du Syndicat sont priés de vouloir bien adresser, 10, faubourg Montmartre, à Paris, avant le 15 novembre prochain, leurs propositions de récompenses à accorder, par le Syndicat, à leurs vieux serviteurs, ouvriers ou employés.

Chaque proposition doit contenir les renseignements ci-après, absolument indispensables et qui devront être d'une exactitude rigoureuse :

1^o Nom, prénoms, âge et lieu de naissance du candidat ;

2^o Profession ;

3^o Temps de service chez le patron qui fait la proposition ;

4^o Services antérieurs ;

5^o Indiquer s'il est marié, célibataire ou veuf ;

6^o Nombre d'enfants : mariés, non mariés, au dessus et au-dessous de seize ans.

NOTA. — Ceux des candidats qui auraient plus de trente ans de service dans la même maison, seront, sur la demande de leur patron, proposés pour la médaille accordée par le Gouvernement.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Avenue de l'Asile. — Villa. — Prop., M. Chat. — Arch., M. Lambert.

Rue Saint-Philippe. — Maison. — Prop., M. Jacquier.

Rues Pierre-Corneille et Rabelais. — Maison. — Prop., M. Gratry. — Arch., M. Etienne Curny.

Rues de la Rize et Dulac. — Hangar sur cour. — Prop., M. Ribeau. — Entrep., M. Richard.

Route d'Heyrieux, 1-13 bis. — Usine. — Prop., M. Roche. — Arch. M. Merlin.

Chemin de la Vitriolerie. — Maison. — Prop., M. Abret.

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
I^{er} ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Ste-Clotilde, 5.</i> Maison de rapport. M. X.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente, M. Démontez, rue de Crimée, 10; pierre de Villebois, MM. Métraz frères; pierre blanche, M. Gamondès, avenue Piaton, 40; plâtrerie-peinture, M. Pénaud, rue du Mail, 14; menuiserie et serrurerie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; ferblanterie-zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; vitrerie, M. Delpietro, place de la Croix-Rousse, 4; fumisterie, M. Badier, rue Coste, 11. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue J.-B.-Say, 3.</i> Exhaussement. Maison M. Geay.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Grange, rue Laurencin, 1; charpente et menuiserie, M. Chol, rue Pelletier, 9; ferblanterie, M. Martinon, rue du Bon-Pasteur, 43; plâtrerie-peinture, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; serrurerie, M. Guinet, rue du Mail, 3; fumisterie, M. Laribe, montée de la Grand'Côte, 1. — <i>Intérieur.</i>
<i>Quai Saint-Vincent, 22-23.</i> Maison. M. Remy.	M. Laurent, quai St-Vincent, 35.	Maçonnerie, M. Santour, rue Boileau, 8; taille de Villebois, M ^{re} veuve Péju, à Porcieu-Amblagnieu; taille blanche, MM. Mottet et Portalis, rue de Créqui, 181; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 66; serrurerie, M. Izard, rue Moncey, 81; menuiserie, Société des Usines de charpente à Annemasse (Haute-Savoie); peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 87; marbrerie, fumisterie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; vitrerie, M. Pollet, rue Tronchet, 1; staff, M. Masson, rue Bugeaud, 127; ciments, M. Camera; fourneaux de cuisine, M. Schmitt, rue Servient. — <i>Intérieur.</i>
<i>Quai Saint-Vincent, 56-57.</i> Maison. C ^{ie} immobilière, 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Raffenot, avenue du Doyenné, 2; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; zinguerie, M. Séon, place Neuve-Saint-Jean, 2 et 3; ciments, M. Mallet, rue Jacquard, 18. — <i>Intérieur.</i>
<i>Place de la Martinière.</i> Maison. C ^{ie} immobilière, 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Martin, rue du Pensionnat, 3; plâtrerie-peinture, M. Del-ponte, rue de la Monnaie, 2; zinguerie, M. Fritsch-Martin, petite rue Pizay, 3; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15. — <i>Intérieur.</i>
<i>Place de la Martinière,</i> angle de la rue de la Martinière. Compagnie immobilière du 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, MM. Chatoux père et fils, place Saint-Pothin, 3; charpente, M. Jacquignon, avenue Félix-Faure, 149; serrurerie, M. Biasca, rue Royale, 7; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Villebois, M. Derriaz, à Montaliou-Vercieu, et Société de Villebois, 6, rue de la Bourse. — <i>Fondations.</i>
II^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Séguin, 33.</i> Maison d'habitation. M. Caissian, rue Séguin, 41.	M. Pras, 22, cours Morand.	Entrepreneurs généraux, MM. Faufigue frères, rue Smith, 23; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe, 108; menuiserie, M. Cavard, rue Commandant-Faurax, 19. — <i>Couverture.</i>
III^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de Béarn,</i> angle rue de la Lône. Ecole Centrale.	M. Variot, ing., rue Constantine, 13.	Maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 21.
<i>Route de Vienne, 7.</i> Maison à loyer et usine. Société lyonnaise de constructions immobilières, 1, c. Gambetta.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe; menuiserie, MM. Montagne et Paillet; serrurerie, MM. Bernard et Cie, rue Duguesclin; plâtrerie-peinture, M. Ferla, chemin des Chevaucheurs; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté; pierre blanche, M. Jammès, rue Dumoulin. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues Béchevelin, Bouchardy et Croix-Jordan.</i> Usine. M. Dumaine.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Olivon, grande rue de la Guillotière, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Menut, rue d'Aguesseau, 17; menuiserie, M. Clermont, rue Vauban, 73; ferblanterie, MM. Pérignon, Vinet et C ^{ie} , quai de l'Hôpital, 4; plâtrerie, M. Bertrand, rue Moncey, 14; vitrerie, M. Dumaine, rue Croix-Jordan, 36.
<i>Chemin des Cures.</i> Chantier et maison d'habitation. M. E. Comte, r. Béchevelin.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Broussas et Clet, avenue de Saxe; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Eug. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Ribard, rue d'Avignon, 39; plâtrerie-peinture, M. Battistolo, cours Gambetta, 29. — <i>Intérieur.</i>
<i>Chemin des Pins.</i> Maison. M. Roux.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Entrepreneur général, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Carron, chemin des Pins, 118 bis; menuiserie, M. Dambielle, rue Sully, 14; serrurerie, M. Bernard; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 49. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue St-Jérôme, 7.</i> Maison de rapport. Société des toitures-coupoles.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Peix, rue de la Lône, 8. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Quai Claude-Bernard.</i> Remises. MM. Thomas, Pelen, Revillon.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, M. Jandou, rue Vauban, 25; charpente, M. Doublier; serrurerie, M. Pizetta, rue Penthievre. — <i>Couverture.</i>
<i>Route de Grenoble (Bron).</i> Café et maison de rapport. M. Seutet.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Carron, chemin des Pins, 118 bis; serrurerie, M. Bernard; menuiserie, M. Bellocuf, rue Victor-Hugo, 20, à Villeurbanne. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Sébastien-Gryphe, 154.</i> Maison à loyer. M. Perron	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Devier, rue Parmentier, 25; vitrerie, M. Fatou-Guitta, place des Célestins, 2; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue des Ponts, 27.</i> Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; verres à vitres, M. Chauliac, rue de la Vigilance, 4; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue d'Heyrieu, 6.</i> Maison. M. Gartelle.	M. Oiglati, 90, rue Vendôme.	Maçonnerie et ciments, MM. Albert et Hugon, rue Boileau, 300; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 96; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; plomberie, MM. veuve Pétavet et fils et Bénassy, rue Godfroy, 5; menuiserie, MM. Montagne et Paillet, rue Chaponnay, 105; vitrerie, M ^{me} veuve Chipier, place du Pont, 7. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Rue Garibaldi, 147.</i> Maison de rapport. M. Clavel père.	M. Clapot, 27, rue Sainte-Hélène.	Maçonnerie, M. Jammet, cours d'Herbouville, 40; pierre de Villebois, M. Percherancier, 42, rue de Marseille; charpente, M. Lebayle, rue du Colombier, 25; serrurerie, M. Boyer, cours Charlemagne, 38; ciments, M. Guillerma; menuiserie, M. Meunier, rue Chevreul, 68; plâtrerie-peinture, Union lyonnaise des peintres-plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours Gambetta, 144-146-148.</i> Maisons. M. Guillot.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie et fouilles, M. Guillot, rue de la Vierge-Blanche, 5; pierre blanche, MM. Barthélemy et Michaud-Armand, cours Lafayette, 162; pierre dure, M. Vinard; charpente, M. Morin, rue Vauban, 94; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe, 170.</i> Maison. M. Paccard.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, la Fourmi; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard, rue Saint-Joseph, 1; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Pomparat; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; marbrerie, M. Guinet, quai des Brotteaux, 23; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient; vitrerie, M ^{me} veuve Chipier, place du Pont, 7; sculpture et staff, M. Ogier, rue des Trois Rois. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe, 172.</i> Maison. M. Bonnaud.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly; maçonnerie, MM. Grange frères, rue Laurencin, 1; charpente, M. Bonnaud; pierre de Villebois, M. Péju; menuiserie, M. Martin; serrurerie, MM. Paccard et fils, rue Saint-Joseph, 1; pierre blanche, M. Jammes, rue Dumoulin, 36; pierre de la Grive, M. Chemin, à la Grive. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de Bonnel, 41.</i> Maison. M. Pansu.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Péju; pierre blanche, M. Charpenton, place Moncey, 6; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille, 107.</i> Maison. M. Pétavit.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, Société de Villebois; pierre blanche, MM. Motte et Portalis; charpente, M. Grépat; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille, 105.</i> Maison. M. Crozat.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Percherancier; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Morel et Marchal, à Saint-Fons; plâtrerie, M. Boretti, rue Pierre-Corneille, 2; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille, 103.</i> Maison. M. Bonnardel.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Bonnardel; pierre de Villebois, M. Morel; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Toulon.</i> Maison de rapport. M. Maillot, route de Vienne, 90.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Pérol, à Vénissieux; pierre de taille et pierre tendre, M. Percherancier, rue de Marseille; serrurerie, M. Caillet, route de Vienne, 76; charpente, M. Bogey, rue Rabelais; pierre de St-Cyr, M. Courtois; plâtrerie-peinture, MM. Boscarolo et Morera, chemin du Moulin à-Vent; menuiserie et parquets, M. Ed. Boisdevesy, route de Vienne, 106; marbrerie, MM. Devilliers et Cie, rue Président-Carnot; vitrerie, M. Beltrami, grande-rue de la Guillotière, 82. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Gêrente. Villa.</i>	M. Martinon, rue de Seze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette prolongé, 27; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; menuiserie, M. Neyton, rue Sainte-Geneviève, 39; zinguerie-plomberie, M. Martinon, rue Boileau, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Gêrente. Villa.</i>	M. Martinon, rue de Seze, 119.	Maçonnerie, M. Lebrun, rue Gêrente, 28; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Gabella, cours Vitton prolongé, 129; zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Intérieur.</i>
<i>Place de Monplaisir. Villa.</i> M. Antoine Lumière.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie et planchers armés (système Matrai), M. A. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. J. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie et charpente en fer, M. L. Girard, à Saint-Genis-Laval; menuiserie, M. J. Guillerma, rue Tronchet, 107; zinguerie et couverture, MM. Nicolas frères, 3, cours de la Liberté; plâtrerie-peinture, MM. Ch. Cesquino fils et Joanny, g. r. de Monplaisir, 78; chauffage, MM. Clémencin, Girli et Cie, av. des Ponts, 45; vitrerie, M. Berticat, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de la Guillotière, 134.</i> Ecurie. MM. Margnat fr.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Ranque, rue Boileau, 165; serrurerie, M. Menut, rue d'Aguesseau, 17; charpente, MM. Dargon et Commarmond, rue de Flesselles, 4; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 49.
<i>Rue de la Part-Dieu, 27.</i> Exhaussement. M. Nesme.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 30; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 29; menuiserie, M. Dumora, rue d'Amboise, 6 bis, et M. Fouqueteau, rue Mulet, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Passet, 5.</i> Maison. M. Berticat.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 28; pierre de Villebois, Société La Fourmi; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue Créquy, 181; charpente, M. J. Doublier, rue Sainte-Geneviève, 60; zinguerie et plomberie, M. L. Clément, rue Vendôme, 245; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin, 41; plâtrerie et peinture, M. A. Gayetti, rue Garibaldi, 261; menuiserie et parquets, M. J. Martin fils, rue du Pensionnat, 3. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Sébastopol, 77.</i> Maison. M. Perrier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Maçonnerie, M. Alfred Lavielle, rue Sébastopol, 4; ciments, M. Mayen, rue Paul-Bert, 214 bis charpente et menuiserie, M. Perrier, rue Sébastopol, 77; serrurerie, M. S. Assadas, rue Paul-Bert, 252; plâtrerie, M. Clunit, rue Paul-Bert, 322, et MM. Bertoncini frères, avenue Félix-Faure, 198. — <i>Intérieur.</i>
<i>Route de Vénissieux, 74.</i> Maison de rapport. M. Jouhet à Vénissieux.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Jouhet. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Boulevard de l'Artillerie.</i> Mais. de rap. M. Cabaton, route de Vienne, 247.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 190; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de Bonnel.</i> M. E. Espach, Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de taille, M. Péju, à Montaliu; pierre de Saint-Cyr, M. Bourriquand, à Limonest; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Vial, quai des Etroits, 7; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin; charpente, M. Sage, route de Genas; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union lyonnaise des peintres-plâtriers. — <i>Couverture.</i>
<i>Cours Eugénie, 77.</i> Moutchat. 4 villas. MM. Bernard, Beaujan, Giraud, Chat.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie et ciments, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Chat, cours Richard-Vitton; serrurerie, M. Bernard, rue Duguesclin, 303; plâtrerie-peinture, M. Giraud, quai des Etroits, 7; menuiserie, M. Beaujean, rue Boileau, 227; ferblanterie, M. Marron, grande rue de Monplaisir.

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Chemin de Gerland, 30.</i> Maison à loyer. M. Chas- signol, c. Lafayette, 145.	M. Bruyas, 1, rue du Plâtre.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis. — 1 ^{er} étage.
<i>Chemin de Gerland, 59.</i> Mais. à loyer, M. Gaudy, chemin de Gerland, 59.		Maçonnerie, M. Urbain, chemin des Culattes, 17. — <i>Rex-de-chaussée.</i>
<i>Chemin de Gerland. Maison.</i> M. Mathau.	M. Bernard, r. de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 193; charpente, M. Despeyroux, à Saint-Fons; menuiserie, M. Blachon, chemin de Vénissieux; plâtrerie-peinture, MM. Boscarela et Morera, au Moulin-à-Vent; serrurerie, M. Mouchiroux, au Moulin-à-Vent. — 1 ^{er} étage.
<i>Avenue Félix-Faure, 28.</i> Maison de 5 étages. MM. Vieille frères, avenue Félix-Faure, 30.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, MM. Nauche frères; charpente, M. Comte. — 1 ^{er} étage.
<i>Route d'Heyrieu, 58 bis.</i> Maison de rapport. M. Michel.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Buchenaud et Annequin, rue Sully, 118; charpente, M. Paret, 61, rue Sébastopol; pierre dure, M. Charrel et C ^{ie} , à Trept; pierre blanche, M. Dedieu, 3, cours Lafayette; menuiserie, M. Franck, 3, rue des Chanées; plâtrerie et peinture, M. Piccina, rue Masséna, 71; serrurerie, M. Bick, avenue des Ponts, 291. — <i>Intérieur.</i>
<i>Chemin des Culattes, 51.</i> Maison de rapport. M. Frasson.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Chatoux; charpente, M. Comte; pierre dure, Société La Fourmi, à Porcieu; menuiserie, M. Pontey, 9, rue Turbil; plâtrerie et peinture, M. Battistolo. — <i>Couverture.</i>
IV^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de l'Enfance, 15.</i> Mai- son de rapport. M. Fayel	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente et menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; serrurerie, M. Gimond, rue Dunois, 55; pierre de taille, MM. Charrel et C ^{ie} , à Trept; plâtrerie et peinture, M. Pacon, place Ampère, 2. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de l'Enfance, 17.</i> Mai- son. M ^{me} Héritier.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Brugère, rue Denfert-Rochereau, 11; charpente, M. Lombard, rue de l'Enfance, 27; menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; plâtrerie-peinture, M. Pacon, place Ampère, 2; serrurerie, M. Garin, grande-rue de la Croix-Rousse, 53. — <i>Intérieur.</i>
V^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue des Tournelles.</i> Maison. M. Deville.	M. Girard, 6, rue de l'Anc.-Préfect	Maçonnerie, M. Taboury, rue des Angès, 15; charpente, M. Corcelle, rue des Grandes-Terres, 32; serrurerie, M. Cuzin, rue des Macchabées, 19; menuiserie, M. Sébe, chemin de Choulans, 99; fumisterie, M. Bellantan, rue de Trion; marbrerie et fumisterie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur.</i>
VI^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue d'Inkermann.</i> Maison à loyer. Baudrand, 8, rue Sébastopol.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Lavieille, chemin Sébastopol, 4; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; pierre blanche, veuve Pomparat et fils, rue Montgolfier, 43; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours Vitton, av. Thiers et imp. Lassalle.</i> Maison. M. Bally, 14, r. de la Barre.	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Maçonnerie, M. Chassagne, grande rue Saint-Clair, 30; charpente, M. Mally, avenue Thiers; pierre blanche, M. Serin, rue Montgolfier; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Carcel, rue de la Vigilance, et M. Beaujan, rue Boileau, 227; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; vitrerie, M. Chauliac, r. de la Vigilance, 4; carrelages, MM. Boulenger et Cie, r. Franklin, 8. — <i>Intérieur.</i>
<i>Boulevard du Nord.</i> Hôtel. M. A. Simon.	M. Géry, 20, rue de Bonnel.	Entrepreneur général. M. Clermont, rue Vauban, 73; maçonnerie, M. J. Leblanc, rue Fénélon, 29; peinture-plâtrerie, M. Ternissier, rue Gasparin, 5; serrurerie, M. Buclet, rue Molière, 10; pierre dure, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; pierre tendre, M. Serin, rue Montgolfier, 43; chauffage et fumisterie, M. Verguin, rue Pierre-Corneille, 45; marbrerie, MM. Verzier et Guiguet, cours Lafayette, 81; sculpture et staff, MM. Pivot et Penelle, rue Sala, 54. — <i>Intérieur.</i>
<i>Boulevard du Nord.</i> Hôtel M. Bourjailat.	M. Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Thomas, rue Chaponnay, 9; pierre de taille, M. Perrin, à la Grive; MM. Pomparat frères, rue Montgolfier, 43; Société anonyme des carrières de Villebois, M. Bouquet, directeur, rue de la Bourse, 6; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 263; menuiserie, M. Neyton, rue Sainte-Geneviève, 37; serrurerie, M. Bizet, rue du Garet, 7; peinture, M. Labasse, avenue de Saxe, 84; zinguerie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22. — <i>Toiture.</i>
<i>Rue Ney.</i> Maison à loyer.	MM. Fauton et Du- ranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Battistolo; plomberie, M. Gautier. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue Ney, 16.</i> Maison. M. Guillermaz.	MM. Alex et Bou- cher, 80, rue Molière.	Fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient.
<i>Rue Pétrequin.</i> Maison. Mme Ve Fays, boulev. du Nord, 65.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, MM. Gilbert et Lemasson, rue de Créqui, 143; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; plâtrerie, M. Tauty, rue Bossuet, 19. — <i>Couverture.</i>
<i>Rues Sully, Montgolfier et Jacques-Moyron.</i> Exhaus. d'usine. Société des anc. établissements J. Rivat	MM. Fauton et Du- ranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 72; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; plâtrerie-peinture, M. Calmel, rue Bossuet, 14; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue Tête-d'Or,</i> angle rue Louis-Blanc. Agrandisse- ment de l'Asile de nuit.	M. Laurençon, 10; cours Gambetta.	Entrepreneurs généraux, MM. Nauche frères, cours Gambetta, 53. — <i>Rex-de-chaussée.</i>
<i>Chemin Sainte-Geneviève, 21.</i> Maison. M. Guillot.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	<i>Fouilles.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
HORS LYON		
Villeurbanne, c. Lafayette pr., 45, angle rue Racine. Maison. M. Plazanet.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette, 27; pierre dure, M. Bioussy, à Trept; charpente, M. Jacquetin, route de Crémieu, 88; pierre blanche, M. Gamondès. — 4 ^e étage.
Route de Vaulx, 64. Mai- son. M. Visa.		Maçonnerie, M. Audoul, rue Mercière 40; menuiserie, M. Neyton; ferblanterie, M. Visa, route de Vaulx, 5; ciments, M. Deschamps, Croix-Luizet. — Intérieur.
Villeurbanne, rue des Boërs. Maison. M. Berby.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Bôle, rue Chaponnay, 20; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; ciments, M. Berby, rue Boileau 280; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 87; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 257. — Intérieur.
Villeurbanne, rue Faillebin. Maison de rapport.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Beillonnet, avenue de Saxe, 232; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157; menuiserie, M. Pontey, rue Turbil, 9; plâtrerie et peinture, M. Pacon, place Ampère, 2; ciments, M. Berby, rue Boileau, 280. — Intérieur.
Villeurbanne, route de Vaulx. Mais. M. Bourloux.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Entrepreneur général, M. Alfred Lavielle, rue Sébastopol, 4; charpente et menuiserie, M. Perrier, rue Sébastopol, 77; plâtrerie-peinture, M. Jeannot, rue de Lorraine, 4, Villeurbanne. — 2 ^e étage.
Villeurbanne. Usine et ha- bitation. M. Gérard, rue Clos-Poncet.	M. Curieux, r. des Remparts - d'Ai- nay, 16.	Maçonnerie, MM. Jaudon et Cie, rue de Vendôme, 36, Lyon; charpente, M. Mally, avenue Thiers, 128; peinture-plâtrerie, M. Tauty. — Intérieur.
Villeurbanne. Mais. à loyer. M. Barbier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Charpente et menuiserie, M. Barbier, chemin de Sébastopol, 34; maçonnerie, M. Mouly, rue Gandolière. — Intérieur.
Villeurbanne, av. Thiers. Mais. à loyer. M. Taithe.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Taithe, rue de la Villette; pierre de taille, M. Vinard, à Trept; charpente, M. Sage. — 3 ^e étage.
Villeurbanne, rue Chomel. Maison de rapport. M. Cl.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Cléchet, 47, cours Charlemagne. — Terrassements.
Saint-Fons, rue Gambetta. Maison. M. J. Borel.	M. B. Bernard, 74, route de Vienne.	Maçonnerie, M. Pommerol, à St-Fons; charpente, M. Chaboud, à St-Fons; menuiserie, M. Clozel et M. Go- guy, à St-Fons; plâtrerie, M. Rolando, à St-Fons; serrurerie, M. Pérol, à St-Fons. — Intérieur.
Saint-Rambert-l'Isle-Barbe. Usine. Mais. M. Guichard.	M. Fraissenet, 28, quai Jayr.	Maçonnerie, M. Labbe, rue de Bourgogne, 3; charpente, M. Filiolau, chemin de Saint-Cyr; menuiserie, M. Barnay, à Ecully; serrurerie, M. Gauthier, rue de Paris, 34; peinture-plâtrerie, M. Choppy, rue du Tunnel, 31; ciment, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 24; décoration, M. Labranche, quai Tilsitt, 26. — Couverture.
Saint-Rambert, ch. de St- Rambert-l'Isle-Barbe à St- Cyr. Villa et dépendances M. Dumas, 9, r. P.-Corneille.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Thomas, rue Chaponnay, 9; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; serrurerie, M. Gi- mond, rue Dunois, 55; menuiserie, M. Perailly, rue des Forces, 4; plâtrerie, MM. Battistolo et Pizzeta, place des Jacobins, 6. — Intérieur.
Saint-Rambert-l'Isle-Barbe. Villa. M. Moïse Lévy. Villa. M. Bernard Lévy.	M. Porte, rue Paul- Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; charpente et menuiserie, MM. Gouverne et Chrétien, à Saint- Cyr-au-Mont-d'Or; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26; ciment, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — Couverture.
Caluire, rue Coste, 104. M. Prilly, rue Coste, 104.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Debay, à Caluire; charpente et menuiserie, M. Moreau, à Caluire; plâtrerie-peint., M. Vic- lat; fumisterie, M. Schmitt, rue Servient; serrurerie, M. Villeneuve; zinguerie, M. Billaud. — Intérieur.
Graponne. Ecoles et agran- dissements de Mairie.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Entrepreneur général, M. Fauché jeune, à la Demi-Lune, avenue de l'Eglise; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149. — Intérieur.
Grigny. Maison de rapport. M. Garrie.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Blanc, à Grigny; gros fers, MM. Simon-Perret frères, rue de la Part-Dieu, 44.
Irigny. Château et dépen- dances. M. Juppel.	M. Curieux, r. des Remparts - d'Ai- nay, 16.	Maçonnerie, M. Favre, à Irigny; charpente, M. Doublier, rue Bellecombe, 58; plâtrerie, M. Perol, à Iri- gny; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron; pierre dure, M. Bioussy, à Trept; estailade, M. Armand Michaud; sculpture, M. Masson, rue Bugeaud, 127. — Couverture.
Caluire. Villa. M. J. Hétier, à Mesney (Jura).	M. Curieux, rue des Remparts, 16.	Maçonnerie, M. Plancoulaine, à Caluire; charpente, M. Bennet, à Saint-Clair; menuiserie, M. Balevy, rue Garibaldi, 132, Lyon. — Couverture.
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa M. Giraud.	M. Curieux, r. des Remp.-d'A., 16.	Maçonnerie, M. Vincent; charpente, M. Lamoret, à Sainte-Foy; menuiserie, M. Poizat, à Sainte-Foy; plâtrerie-peinture, MM. Schmitt et Martinaud, à Sainte-Foy; ciment, M. Dusselier; serrurerie, M. Cail- laud, à Sainte-Foy. — Intérieur.
Sainte-Foy-les-Lyon, Villa. — M. Martin.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Desbœuf; serrurerie, M. Brunard; charpente, M. Chapelle; menuiserie, M. Secret, place de la Platière, 3; peinture-plâtrerie, M. Salin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 48; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; chauffage, M. Colombier, rue des Tuileries, 24; plâtrerie-peinture, M. Giria, rue de la Part-Dieu, 13. — Intérieur.
Ste-Foy-les-Lyon. 3 villas. MM. S. P., P. M., J. P.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Chemin, rue Sébastopol, 72; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64. — Couverture.
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M. G.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Jeannetaud et Bourdeix, 66, rue Sébastopol; charpente, M. Paret, 64, rue Sébastopol. — Terrassements.
Villefranche, r. de Frans. Usine, maison et bureaux, MM. Journé et Cie, Paris.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Entrepreneur général, M. Arnaud, rue de Thizy, à Villefranche (Rhône). — Etages.
Villars-les-Dombes. Maison. M. Desautels.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	M. Batinet, à Villars. — Intérieur.
Tholot. Agrandiss. de maison bourgeoise. M. X.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	M. Châtelet, à Saint-Didier-sur-Beaujeu. — Couverture.
Montagnieu (Ain). Villa et dépendances. M. Drevet, 5, r. d'Helvétie, Lyon-St-Clair.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23, à Lyon; pierre de taille, Société la Fourmi, à Amblagnieu; charpente, M. Grumet, à Montagnieu; serrurerie, M. Quéraud, rue Vendôme, 22, à Lyon; menui- serie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; peinture-plâtrerie, M. Chapeau, rue Malesherbes, 12; fumisterie, M. Delrieu, grande rue de la Guillotière, 84; carrelages, M. Giessner, rue de Bonnel, 20; marbrerie, M. Guinet, quai des Brotteaux, 23; céramique, M. Mouton.
Saint-Genix-d'Aoste. Villa. M. Monet.	MM. Fanton et Du- ranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Combe, à Saint-Genix-d'Aoste; charpente, M. Pichon, à Saint-Genix-d'Aoste; tailleur de pierre, M. Tavie, à Bouverse (Isère). — Couverture.
Bourgoin. Habitat. et usine. M. C., à Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Entrepreneur général, M. Taithe, à Lyon, rue de la Villette.

MISES EN ADJUDICATION

Jura. — Jeudi 31 octobre, 2 h. — *Préfecture.* — Lot unique. Vescles. Réparations au presbytère. Travaux évalués par le devis de M. Sathonnet, agent-voyer cantonal à Arinthod. Montant du projet, 3.471 fr. 49. Somme à valoir, 254 fr. 94. Cautionnement, 110 fr.

Les devis des travaux, les pièces du projet et le cahier des charges de l'entreprise sont déposés à la préfecture (2^e division), où chacun pourra en prendre communication tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Jura. — Jeudi 31 octobre, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Marigna-sur-Valouse. Agrandissement du groupe scolaire. Montant des travaux, 14.298 fr. 23. A valoir, 986 fr. 86. Total, 15.285 fr. 09. Cautionnement, 475 fr. M. Rousseau, architecte, à Lons-le-Saunier. — 2^e lot. Cernon. Construction de fontaines. Mont. des travaux, 4.033 fr. 43. A valoir, 404 fr. 90. Total, 4.438 fr. 33. Cautionnement, 180 fr. M. Camus, architecte à Lons-le-Saunier. — 3^e lot. Lavans-sur-Valouse. Reconstruction d'une partie du chalet communal. Montant des travaux, 2.629 fr. 16. A valoir, 120 fr. 84. Total, 2.750 fr. Cautionnement, 85 fr. M. Jorez, agent-voyer cantonal à Thoirrette. — 4^e lot. Cesancey. Réparation à l'ancienne maison d'école de filles. Montant des travaux, 2.430 fr. 23. A valoir, 493 fr. 21. Total, 2.923 fr. 44. Cautionn., 75 fr.

Visa par l'auteur du projet, huit jours avant l'adjudication.

Les soumissions accompagnées des pièces prescrites devront être déposées au secrétariat général de la préfecture le mercredi 30 octobre avant 5 heures du soir, ou parvenir par la poste, sous pli recommandé, par le premier courrier du jeudi. — Renseignements à la préfecture (2^e division).

Jura. — Samedi 26 octobre, 10 h. — *Sous-préfecture de Saint-Claude.* — Travaux communaux. Bellefontaine. Construction de trois réservoirs. Montant des travaux, 1.939 fr. 40. Cautionnement, 75 fr. M. Jorez, agent-voyer à Morez. — Grande-Rivière. Réparation du chemin rural, dit de la Crochule. Montant des travaux, 4.503 fr. 67. Cautionnement, 180 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — Samedi 26 octobre, 11 h. — *Sous-préfecture de Saint-Claude.* — Travaux communaux. Lavans-les-Saint-Claude. Couverture des lavoirs et refecton d'une fontaine. Montant des travaux, 7.651 fr. 50. A valoir, 848 fr. 50. Total, 8.500 fr. Cautionnement, 350 fr. M. Camus, architecte à Lons-le-Saunier. Visa par l'auteur du projet huit jours avant l'adjudication.

Les soumissions accompagnées des pièces prescrites devront être déposées au secrétariat de la sous-préfecture le vendredi 25 octobre avant 5 heures du soir, ou parvenir par la poste, sous pli recommandé, par le premier courrier du samedi.

Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — Lundi 28 octobre, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Poligny.* — Travaux sur chemins vicinaux. Le sous-préfet de Poligny donne avis que le lundi 28 octobre 1901, à 2 h. 1/2 du soir, en l'hôtel de ville de Poligny, il sera procédé à l'adjudication des travaux ci-après désignés, savoir : 1^{er} lot. Rectification du chemin rural dit du Paradis. Mont. des travaux, 4.249 fr. 84. A valoir, 220 fr. 85. Total, 4.470 fr. 69. Cautionnement, 120 fr. — 2^e lot. Construction du chemin rural dit de Mourans (partie comprise entre le chemin vicinal ordinaire n° 9 et le chemin rural de la Tailla. Montant des travaux, 2.853 fr. 15. A valoir, 154 fr. 20. Total, 3.007 fr. 35. Cautionnement, 100 fr. — 3^e lot. Construction du chemin rural dit du Crêt (partie comprise entre le chemin rural de Salins et le chemin de grande communication n° 68, sur 888 m. Montant des travaux, 3.089 fr. 03. A valoir, 130 fr. 52. Total, 3.225 fr. 55. Cautionnement, 120 fr. M. Jacotey, ancien agent-voyer à Besançon. Visa par M. l'agent voyer d'arrondissement huit jours avant l'adjudication.

Les soumissions accompagnées des pièces prescrites devront être déposées

au secrétariat de la sous-préfecture le samedi 26 octobre avant 5 heures du soir ou parvenir par la poste sous pli recommandé, par le premier courrier du lundi.

Renseignements dans les bureaux de la sous-préfecture.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

		les 100 kil.
Cuivre en lingots affiné	175 »	172 50
— en planche rouge	217 50	215 »
— — jaune	170 »	167 50
Etain Banka en lingots	310 »	» »
— Billiton et détroits en lingots	300 »	» »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	38 »	37 »
— ouvré : tuyaux et feuilles	41 »	40 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	40 »	38 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	61 »	60 »
— — — Autres marques	60 »	59 »
Nickel brut pour fonderie	475 »	450 »
— laminé	575 »	550 »
Aluminium brut pour fonderie	375 »	350 »
— laminé	475 »	450 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	20 »	» »
Fer à double T, AO	22 »	» »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	24 50	» »
Mercuré	700 »	750 »

SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Demain jeudi 17, réouverture avec *Faust*; la distribution entièrement nouvelle comprend : Mme Lucas (Marguerite), M. Leprestre (Faust), M. Blancard (Méphisto), M. Chasne (Valentin). — Samedi 19, *Samson et Dalila* avec Mme Bressler, MM. Lucas, Bayle et Maas.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui, les *Danicheff*, dont la reprise a été si appréciée. — Demain jeudi 17, *le Demi-Monde*, la si intéressante comédie de Dumas, qui a retrouvé aux Célestins le bon accueil que lui mérite son interprétation. — Notre scène de comédie ne donnera plus que quelques représentations des *Amants de Sazy* qui a valu un gros succès personnel à Mlle Lelières et à M. Arnaud.

Théâtre Bouffes de la Scala. — Dernières de *Miss Helyett*. — Vendredi 18, représentation unique de Galipaux, le grand artiste parisien, le comique des comiques. — Samedi, première des *Petites Michu*, opérette.

Horloge. — Tous les soirs grand succès au coquet music-hall. Triomphe hier, à la soirée de gala, d'Elvire Vallès, la gracieuse artiste de retour de Saint-Petersbourg. Dernières de Perrand; Vasser dans une imitation de Baldy. — Aujourd'hui première d'une amusante comédie de Raoul Toché : *le Gazier*, qui terminera le spectacle.

Casino. — Tous les soirs concert avec Lucienne Muguet, l'accordéoniste Barrès, Max Renard et ses chiens, les Cyclistes-Colibris, etc.

Eldorado. — Tous les soirs Marguerite Hanlay, le trio Nandroux, etc. — Demain jeudi 17, soirée de gala et première de *Napoléon malgré lui*, opérette à grand orchestre de Gavault et Cottens.

Palais de Glace (boul. du Nord). — Réouverture du patinage vendredi 18.

L'Imprimeur-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 27602

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VVE A. DEMOLINS, Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS REFRACTAIRES & GRÉS

PROST ET PICARD à Givors (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eau et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

SABLE. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Dragage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravier, Cailloux roulés.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Fabrication générale de tous les produits céramiques employés dans la construction. Dépôt général, 85 quai Pierre-Seize à Lyon.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Seuls représentants à Lyon de la C^{ie} des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENT, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

CHAUX ET CEMENTS. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Trept (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Valette-Viallard) succursale à Saint Etienne (Loire); Saint-Fons (Rhône).

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrication de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Laites suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; St-Fons, 9, quai St-Gobain.

CERAMIQUE

PRODUITS CERAMIQUES. **PROST FRÈRES**, fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

PRODUITS CERAMIQUES. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseaux pour cheminées. Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Plâtres en ciment à prix réduits qualité exceptionnelle. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Céramique pour décoration architecturale. Dépôt 85, quai Pierre-Seize, Lyon.

CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE 16-18-20, rue de la Claire LYON-VAISE

MARBRERIE
EN TOUS
GENRES

Cheminées, Travaux d'Art, Sculpture
Travaux d'Eglise
Lavabos, Tables à Cafés, Guéridons
Colonnes et Gâines

TELEPHONE 18-68

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Usines et Carrières DEVILLERS & C^{IE}

Sculpteurs-Marbriers de la Cour des Pays-Bas

USINES :

LA MURE (Isère).
MARPEL (Nord).
ERQUELINES (Belgique).
GENÈVE (Voie Crouse).
CARRARA (Italie).

et de S. M. la Reine d'Angleterre

CAPITAL : 1.200.000 Fr.

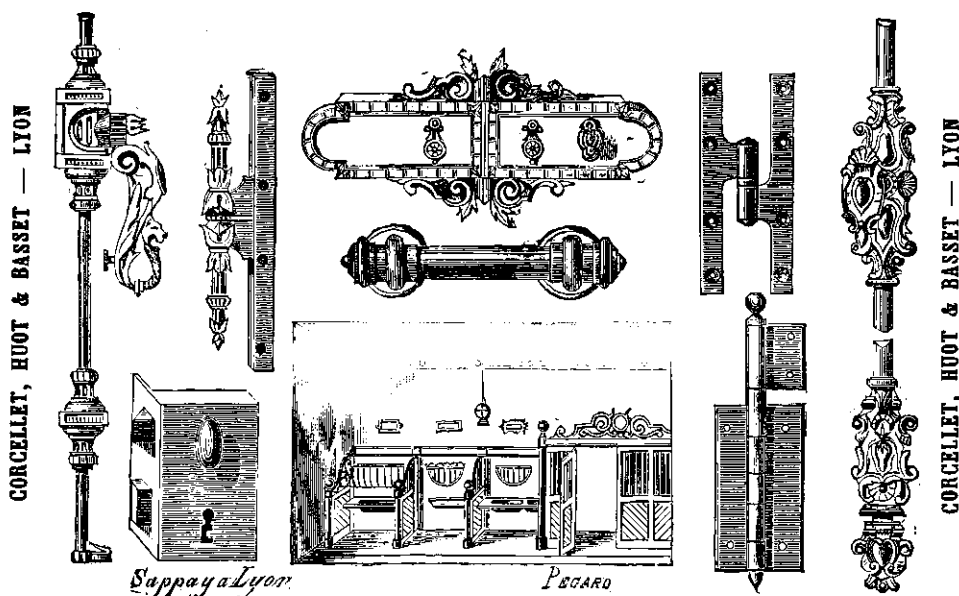
3, rue Président-Carnot, LYON

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

DEVILLERS & C^{ie} et G. ESCALLE & C^{ie} réunis

MAISONS DE VENTE :

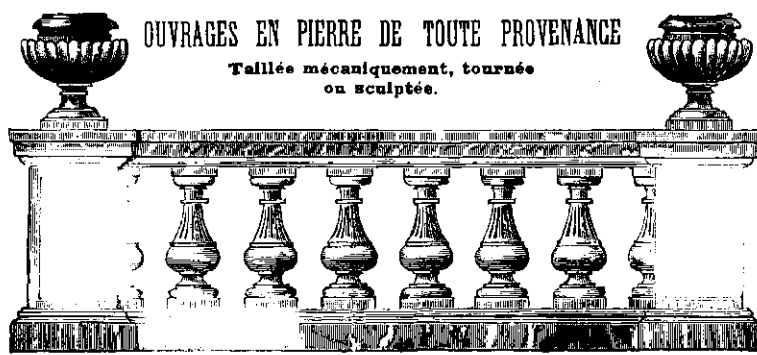
PARIS, 174, boul. Voltaire.
GRENOBLE, 19, av. Alsace-Lorraine.
TOULOUSE, 44, allées Lafayette.
GENÈVE, 18, rue Gevray.
LONDRES, Oxford St.-Barnes street.
BIRMINGHAM, 42-43, Main street



F. LAUZUN & C^{IE}
BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

Envoi franco de l'Album

Demandez partout l'ÉLIXIR SAINT-PIERRE
Liqueur de Table de première marque.

JOMAIN

12, rue des Ecluses Saint-Martin

PARIS

MÉDAILLE D'OR ET D'ARGENT

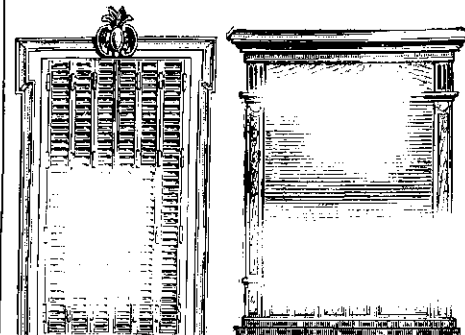
EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1900

Expositions Universelles Paris, 1887, 1889, 1889 Argent

Expositions au Palais de l'Industrie, Paris

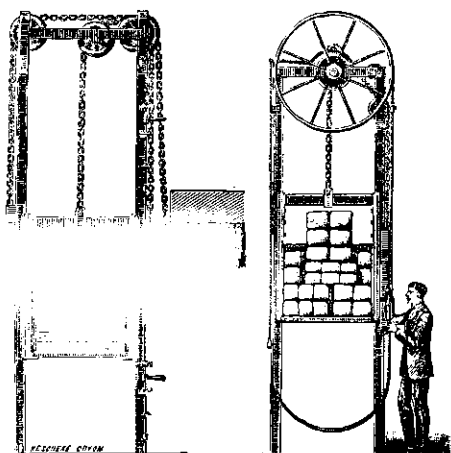
DIPLOME D'HONNEUR 1890, HORS CONCOURS 1895

Membre du Jury



Persiennes en fer

Fermetures en acier ondulé



Persiennes en fer et fer et bois
(trois modèles différents)

Fermetures en tôle ondulée très silencieuses.
Fermetures mécaniques, ordinaires et à contre-poids.

Monte-charges à bras par corde de manœuvre.

Monte-charges à treuil à manivelle.

Monte-charges marchant au moteur ou électriques.

Monte-plats — Monte-voitures — Monte-personnes.

Demandez l'album de 28 pages (80 dessins)

E. MOLLARD

Agent commercial

17, rue de la République, 17, LYON

Téléphone 21-53

A VENDRE

202, rue Paul-Bert, centre industriel, à proximité de 2 lignes de Tramways, **USINE**, superficie 1200 mètres carrés, entièrement couverts, avec maison de trois étages sur façade pour bureaux ou appartements.

S'adresser

Usine **ROCHET & SCHNEIDER**
57, chemin Feuillat. — LYON

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE
ANCIENNE MAISON PITRAT AINÉ

Alexandre REY, Successeur

4, rue Gentil, Lyon